

Communiqué de presse
Mont-de-Marsan, le 31 mars 2008

PLAN DE PREVENTION DES DECHETS Compostage individuel, une formation gratuite pour tous les landais !

1^{er} Département français à se doter d'un Plan de Prévention des Déchets (2005), le Conseil général des Landes poursuit son action pour sensibiliser à la pratique du compostage et du jardinage au naturel, après la distribution gratuite de composteurs individuels (13 000 en 2 ans) et la diffusion d'une brochure explicative sur le recyclage naturel des déchets ménagers. Aujourd'hui, le Conseil général des Landes lance des formations gratuites aux techniques du compostage pour tous les landais, qui peuvent désormais fertiliser leurs jardins en respectant l'environnement.

Informations et réponses

Avec l'arrivée du printemps, les landais vont à nouveau s'investir dans leur jardin. Dans le cadre de son Plan de Prévention des Déchets, après la distribution de composteurs individuels, la diffusion d'une brochure explicative, le Conseil général des Landes saisit l'occasion pour les sensibiliser à la pratique du compostage et du jardinage au naturel par la mise en place de **formations gratuites**, en proposant des informations et des réponses aux questions suscitées par ce type de pratique. Le public peut ainsi venir avec son échantillon de compost pour connaître les pistes d'amélioration de sa technique, et pour ceux qui se lancent dans le compostage, des réponses pratiques leurs sont apportées : quels déchets composter, en bac ou en tas, quels sont les mécanismes de décomposition, quand et comment utiliser leur compost, etc ? Inscription au 05 58 05 41 09 ou sur www.preventiondechets40.net

Une pratique simple à adopter

En renouant avec cette pratique respectueuse de l'environnement, le compostage, **un tiers des déchets peut être recyclé naturellement** en fertilisant les jardins. La quasi-totalité des déchets de cuisine et de jardin se dégradent naturellement en 3 à 8 mois sous l'action de microbes, champignons, vers de terre et insectes pour se transformer en une matière proche du terreau, riche en minéraux. Totalement naturelle, elle peut être utilisée sans danger pour enrichir et fertiliser les sols des potagers, des massifs, en paillage au pied des arbres et arbustes pour les protéger...



Un engagement collectif

L'ensemble des collectivités landaises chargées de la gestion des ordures ménagères distribue gratuitement des composteurs aux familles qui en font la demande ; le Conseil général des Landes en a d'ailleurs fait l'une des priorités de son Plan Départemental de Prévention des Déchets. Aujourd'hui, chaque landais peut disposer d'un composteur et ce sont plus de **27 000 foyers qui en sont dotés**, soit près de 23% des 120 000 foyers disposant d'un jardin. Le premier objectif de 25% fixé par le plan départemental d'élimination des déchets sera ainsi atteint dès cette année. Cette pratique doit permettre de détourner des poubelles d'importants tonnages de déchets (29% du poids de nos poubelles peuvent être recyclés au fond de notre jardin), qui, sinon, devraient être collectés, transportés et traités par les collectivités.

Contacts presse :

Monique CASTAIGNEDE - Garmina DERBAL
Tél. : 05 58 05 40 35
communication@cg40.fr